

Département du Var

# FLAYOSC



## Document n°4.1.3

### LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

Approbation du PLU par DCM du 19 octobre 2017

Modification simplifiée n°1 approuvée par DCM du 15 mai 2018

Modification de droit commun n°2 approuvée par DCM du 10 octobre 2019

Modification de droit commun n°3 approuvée par DCM du 6 février 2025

<b>N° de l'ER</b>	<b>Objet</b>	<b>Bénéficiaire</b>	<b>Emprise ou plateforme</b>
<b>1</b>	Aménagement de la RD 557	Département	9 mètres
<b>2</b>	Non affecté		
<b>3</b>	Aménagement de la RD 257 et aménagement pluvial DN600 avec grille Route du Flayosquet côté gauche des habitations	Département	7 mètres
<b>4</b>	Aménagement de la RD 10	Département	9 mètres
<b>5</b>	Aménagement de la RD77	Département	9 mètres
<b>6</b>	Aménagement de la route de Sauveclare (du village au hameau)	Commune	7 mètres
<b>7</b>	Aménagement de la route de Matourne	Commune	6 mètres
<b>8</b>	Aménagement de la route des Plans	Commune	7 mètres
<b>9</b>	Aménagement du chemin de Cambeferris	Commune	6 mètres
<b>10</b>	Aménagement du chemin de St Lambert « voie médiévale »	Commune	6 mètres
<b>11</b>	Aménagement du chemin de Graneirede	Commune	7 mètres
<b>12</b>	Aménagement du chemin d'accès à Matourne	Commune	6 mètres
<b>13</b>	Aménagement du chemin des Martelles aux Moulières	Commune	6 mètres
<b>14</b>	Aménagement du chemin du Peyron	Commune	6 mètres
<b>15</b>	Cheminement piéton « traverse Ste Anne »	Commune	2 mètres
<b>16</b>	Aménagement du chemin du Ginesté	Commune	7 mètres
<b>17</b>	Aménagement du chemin de contournement du Ginesté : les travaux devront prendre en compte les restanques existantes	Commune	6 mètres
<b>18</b>	Aménagement de la montée de Grand Vigne	Commune	7 mètres
<b>19</b>	Aménagement du chemin de Pardigon	Commune	6 mètres
<b>20</b>	Aménagement du chemin des Arcs	Commune	6 mètres
<b>21</b>	Aménagement du chemin de la Colle	Commune	7 mètres
<b>22</b>	Aménagement du chemin des Escruvelettes	Commune	6 mètres

<b>23</b>	Aménagement du chemin des Jardins de Flayosc – Grand Vigne	Commune	2 080 m <sup>2</sup>
<b>24</b>	Aménagement du chemin de Camp Grenier et création de 3 poteaux incendie connectés au réseau AEP DN100 existant	Commune	7 mètres
<b>25</b>	Aménagement du chemin de Font du Roux	Commune	7 mètres
<b>26</b>	Aménagement du chemin du Ginesté Ouest	Commune	7 mètres
<b>27</b>	Aménagement du chemin du Gineste Est	Commune	7 mètres
<b>28</b>	Aménagement de la traverse du Gineste	Commune	7 mètres
<b>29</b>	Aménagement du chemin du Stade	Commune	7 mètres
<b>30</b>	Non affecté		
<b>31</b>	Aménagement du chemin d'Enginasse avec aire de retournement	Commune	7 mètres
<b>32</b>	Aménagement du chemin d'Enginasse à La Colle avec aire de retournement	Commune	7 mètres
<b>33</b>	Aménagement du chemin de Ste Anne avec aire de retournement	Commune	7 mètres
<b>34</b>	Aménagement de l'impasse Ste Anne	Commune	7 mètres
<b>35</b>	Aménagement du chemin de Rimalté à Font du Roux	Commune	7 mètres
<b>36</b>	Aménagement d'une liaison entre la route départementale et la route de Sauveclare	Commune	7 mètres
<b>37</b>	Non affecté		
<b>38</b>	Aménagement d'un bassin de rétention	Commune	5 700 m <sup>2</sup>
<b>39</b>	Non affecté		
<b>40</b>	Aménagement du chemin de Rimalté Nord avec création d'un tronçon de bouclage	Commune	7 mètres
<b>41</b>	Non affecté		
<b>42</b>	Non affecté		
<b>43</b>	Extension de la station d'épuration et création d'une ICPE	Commune	17 520 m <sup>2</sup>
<b>44</b>	Aménagement du chemin de Michelage à Pardigon	Commune	7 mètres
<b>45</b>	Aménagement du chemin parallèle à la route de Sauveclare (carrefour Grenouillet à impasse Rimaltés)	Commune	7 mètres
<b>46</b>	Extension du cimetière, aménagements paysagers	Commune	14 170 m <sup>2</sup>

<b>47</b>	Aménagement paysagers d'entrée de ville avec stationnement intégré mettant en valeur la perception emblématique du village et ses abords	Commune	5 150 m <sup>2</sup>
<b>48</b>	Aménagement de l'ancienne plateforme de la voie du chemin de fer de Provence	Département	9 hectares
<b>49</b>	Non affecté		
<b>50</b>	Création d'espaces publics autour de la butte de l'église : seront privilégiés la sobriété des aménagements, un nombre limité de matériaux et une gamme homogène de mobilier urbain, le maintien des fontaines, des arbres et des monuments. La lisibilité de la trame urbaine sera assurée.	Commune	5 750 m <sup>2</sup>
<b>51</b>	Création d'un accès entre le village et Grand Vigne	Commune	250 m <sup>2</sup>
<b>52</b>	Cheminement piéton de la Conque	Commune	2 mètres
<b>53</b>	Aménagement du chemin de la route des Plans au lieu-dit Grain de Paille	Commune	6 m
<b>54</b>	Acquisition pour un aménagement pluvial : évacuation du pluvial par canalisation enterrée DN600	Commune	3 m
<b>55</b>	Acquisition des terrains pour aménagements paysagers et équipements légers de loisirs, avec fossé exutoire des eaux pluviales	Commune	10 000 m <sup>2</sup>
<b>56</b>	Acquisition du local de télécommunication pour maintenir sa vocation tout en intégrant le bâti dans le programme de logement	Commune	1 160 m <sup>2</sup>
<b>57</b>	Piste DFCI	Commune	6 m
<b>58</b>	Equipement public, service public, bureau et stationnement	Commune	1 200 m <sup>2</sup>
<b>59</b>	Non affecté		
<b>60</b>	Création d'une dépression naturelle en vue de collecter les eaux de ruissellement et/ou de débordement en zone agricole	Commune	11 500 m <sup>2</sup>
<b>61</b>	Création d'un bassin de rétention au sud du cimetière	Commune	1 170 m <sup>2</sup>
<b>62</b>	Création d'une canalisation connectée au canal et au pluvial existant.	Commune	3 m de large sur 200m linéaire
<b>63</b>	Création d'un réseau pluvial DN1200	Commune	4 m de large sur 215m linéaire
<b>64</b>	Futur accès à la zone 2AU de Carrousel	Commune	6m de large sur 120 m linéaire
<b>65</b>	Aménagement d'un bâtiment communal dans le centre du village	Commune	451 m <sup>2</sup>

\*